

PROGRAMME SKI-ÉTUDES

La Mission

La mission du programme **SKI-ÉTUDES** de l'école secondaire Augustin-Norbert-Morin est de favoriser le développement du plein potentiel sportif, intellectuel et affectif de chaque élève dans un encadrement pédagogique adapté.

En quoi consiste le programme Ski-Études

Les élèves bénéficient d'environ 28 jours sur neige dans leur discipline soit ; alpin, alpin DC, acrobatique, ski de fond et planche à neige.

- A- Le programme constitue **un cours permettant d'obtenir 4 unités par année**. Les élèves peuvent obtenir leur formation de niveau 1 entraîneur ou moniteur dans le cadre de leurs cours de ski de 4^e ou 5^e secondaire (des frais supplémentaires peuvent s'appliquer).
- B- **Les élèves membres d'un club de compétition en ski alpin** peuvent choisir le programme développement-course (DC), avec un entraîneur qui encadrera un ratio d'environ 8 coureurs, selon un entraînement spécifique aux compétitions et au DLTA.
- C- Le ski acrobatique est offert aux élèves-athlètes depuis 2001. Ces élèves bénéficient d'un entraînement spécifique au ski acrobatique, incluant les bosses, les sauts et le parc à neige.
- D- Nous sommes fiers de l'implantation du ski de fond (2004) et de la planche à neige (2006). Tous nos élèves-athlètes sont encadrés par des entraîneurs certifiés. Environ une vingtaine de jeunes sont inscrits en ski de fond et tout près de 50 en planche à neige.
- E- Les athlètes «élites» (référence : document reconnaissance des «Élites») peuvent bénéficier d'une supervision académique personnalisée.

Conditions d'admission - Année scolaire 2025-26

1. Critères d'admission au programme

Pour être admis, l'élève doit avoir complété sa demande d'inscription conformément à la politique d'inscription du CSSL et participer à une journée de tests sur neige.

Lors de cette journée, l'élève sera invité à participer à une évaluation sur neige d'une durée d'environ une heure où les entraîneurs du programme observeront les habiletés motrices sur neige. Les habiletés motrices qui seront observées sont la position athlétique, l'organisation spatio-temporelle et la prise de décision.

Le but du test sur neige n'est pas de sélectionner les meilleurs skieurs mais bien d'évaluer le potentiel de chacun. Il s'agit d'une appréciation globale des habiletés.

	SKI
Habiletés motrices observées aux tests sur neige	Position athlétique Organisation spatio-temporelle Prise de décision
Réussite scolaire	Réussite de l'année scolaire précédente et du 2 ^e bulletin de l'année courante.
Nb élèves acceptés sec 1	28
Nb élèves acceptés sec 2-3-4-5	Selon le nombre de places disponibles

Évaluation du test sur neige

5 mises en situation seront observées pendant le test sur neige. Pour chaque mise en situation, les évaluateurs attribueront les mentions *satisfait aux attentes* ou *ne satisfait pas aux attentes*. Pour être en réussite du test sur neige le candidat doit satisfaire aux attentes dans minimalement 4 mises en situation sur 5.

Sélection des candidats

Tous les candidats ayant satisfaits les critères académiques ET sportifs seront éligibles à une pige pour combler les places disponibles pour chaque niveau et pour chaque discipline sur neige.

2. Frais encourus

Frais pour 2024-25 *	
Frais commun à toutes les disciplines	1 425\$
Inclus	<ul style="list-style-type: none">• Entraîneurs• Billets de ski• Autobus vers les centres de ski• Équipement spécialisé pour l'entraînement• 1 écusson ski-études• 1 cahier d'entraînement
Non inclus	<ul style="list-style-type: none">• Matériel sportif et vêtements personnels de l'élève• Transport CSSL pour les élèves hors du territoire déservi par l'école (essentiellement la MRC Pays-d'en-Haut).

***Ces frais sont conditionnels à l'approbation du conseil d'établissement (CÉ) de l'école.**

3. Casiers

Un casier sera attribué à chaque élève du Ski-Études afin qu'il puisse y laisser son équipement au cours de la semaine. Durant la saison de ski, les élèves sont autorisés à transporter leur équipement par les transports de l'école, seulement entre l'école et le centre de ski. **Il faut donc prévoir le transport des skis le lundi matin et le vendredi après-midi entre la maison et l'école.** Nous avons aussi un rack à ski, de type Ski Key, à l'avant de l'entrée principale pour dépanner en dehors des heures scolaires.

4. Stations de ski partenaires au programme

Les cours sur neige se donnent dans la majorité des centres de ski de la région et ceux-ci nous reçoivent gratuitement. Toutefois, une cotisation de plus 10 000 \$ est remise à l'Association des stations de ski des Laurentides. Ce montant est inclus dans les frais encourus.

Les stations de ski partenaires membres de l'ACSL sont:

Sommet Saint-Sauveur	Tremblant	Mont Blanc
Sommet Morin-Heights	Vallée Bleue	Mont Habitant
Sommet Olympia	Belle Neige	
Sommet Gabriel	Mont Avalanche	
Ski Chantecler	Versant Avila	

Autre station partenaire :

Ski La Réserve

Les centres de ski de fond partenaires sont :

Parc Linéaire (Espresso Sport)	Centre Far Hills (Val-Morin)
Domaine St- Bernard (Tremblant)	Corridor Aérobique (Morin-Heights)
Parc Dufresne (Val-David)	Camping Ste Agathe
Chalet Bellevue (Morin Heights)	

FORMULAIRES À FOURNIR

AVANT LE 10 janvier 2025 à 16h

-Remplir la demande d'admission sur le site web de l'école ou du Ski-Études

www.ecoleanm.org ou www.skietudes.net

À la suite de l'inscription en ligne, vers la fin janvier, vous recevrez un rendez-vous pour les tests sur neige du 14 février 2025.

Pour les élèves provenant d'un collège privé. Vous devrez fournir le dossier scolaire (bulletins et PI (s'il y a lieu)) de votre enfant avant le 14 février 2025. Sans quoi la candidature de votre enfant pourrait ne pas être considérée.

À LA SUITE DE L'ACCEPTATION AU PROGRAMME SKI-ÉTUDES

Pour tous :

- 1- **Formulaire d'inscription scolaire 2025-26** du Centre de services scolaire des Laurentides.
- 2- **Formulaire de choix de cours.**
- 3- **Bulletin final** de l'année en cours de votre enfant, dès la réception de celui-ci.